

		LYCEE	ENS. SUPERIEUR		OBSERVATIONS
			B.T.S	C.P.G.E	
CONTRIBUTION DES FAMILLES	NON BOURSIER	760 €	970 €	1 044 €	par élève et par an
	BOURSIER	590 €	847 €	962 €	par élève et par an
A.P.E.L(0)			30 €		par familles et par an
ASSURANCE(1)			8 €		par élève et par an
FRAIS	INSCRIPTION (2)		40 €		par élève et par an
	REINSCRIPTION (3)		20 €		par élève et par an
LICENCE U.N.S.S			20 €		par élève et par an
Revue La Salle Liens Internationnal (4)			9,50 €		par familles et par an
RESTAURATION	DP 4 jours (hors mercredi) (5,15 € prix unitaire)		628,00 €		par élève et par an
	Externe (prix unitaire)		5,85 €		

* Remises sur la contribution aux familles scolarisant plusieurs enfants à St-Charles :

2 enfants	45 € par an et par famille	4 enfants	200 € par an et par famille
3 enfants	75 € par an et par famille	5 enfants et plus	250 € par an et par famille

FACTURATION

MODE DE REGLEMENT	FACTURATION DE BASE	REGLEMENT	FACTURATION COMPLEMENTAIRE
	*Contribution famille, *Demi-pension des Lycéens, *Frais inscription ou réinscription, * Assurance.....		* Restauration (a) * Frais divers (b) (Si vous êtes concerné)
Le prélèvement automatique	Facture annuelle avec un échéancier	Prélèvement le 10 du mois sur 9 mois. (Oct 2017 à Juin 2018)	Courant (Novembre 2017, Mars 2018, Juin 2018)
Autres : * Par Ecole Directe * Par Chèques ou Espèces		Règlement le 10 du mois sur 9 mois. (Oct. 2017 à Juin 2018)	

(0) : Adhésion à l'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves). Votre enfant bénéficiera des services rendus par l'association (prêt des livres au lycée, aide financière pour les activités péri-éducatives, aide pour les sorties scolaires...).

(1) : L'attestation d'assurance "individuelle accident" doit être fournie avant le 31 Août 2017 pour déduction.

(2) : Uniquement pour les nouveaux élèves arrivant dans l'établissement

(3) : Pour les élèves scolarisés au lycée La Salle - SAINT-CHARLES en 2016-2017

(4) : Abonnement facultatif à la Revue La Salle Liens Internationnal

(a) Restauration des lycéens et des étudiants externes et la restauration du mercredi.

(b) Des frais divers (sorties pédagogiques, licence UNSS, secourisme, autres...).